



**Conseil Municipal  
de la commune de Clermont l'Hérault**

**Séance du mercredi 29 mai 2024 à 18h  
Salle Georges Brassens**

**Délibération n° DCM24-05-29P10**

**Administration générale – Attribution d'une aide  
financière communale dans le cadre de l'Opération  
Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de  
Renouvellement Urbain – Dossier n° 2024-OPAH-  
CAP-015**

Conseillers Municipaux en  
exercice : **29**

Conseillers Municipaux pré-  
sents ou représentés : **25**

Date de la convocation :  
**23 mai 2024**

Le quorum est atteint.

Présents :

M. Gérard Bessière, *Maire, Président de la séance,*

M. Jean-Marie Sabatier, Mme Isabelle Le Goff, M. Georges Elnecape, Mme Michelle Guibal, M. Jean François Faustin, Mme Elisabeth Blanquet, M. Jean-Luc Barral et Mme Véronique Delorme, *Adjoints,*

M. Jean-Jacques Pinet, M. Georges Bélart, Mme Catherine Klein, Mme Corinne Gonzalez, M. Patrick Javourey, Mme Joëlle Mouchoux, Mme Rosemay Crémieux, Mme Hélène Cinési, M. Michaël Deltour, Mme Louise Jaber, M. Jean Garcia, Mme Claudine Soulairac et M. Michel Vullierme, *Conseillers municipaux,*

Absents :

M. Stéphane Garcia, Mme Paquita Médiani, Mme Marie Passieux, Mme Claude Blaho-Poncé, M. Franck Rugani, M. Salvador Ruiz et M. Laurent Dô.

Procurations :

M. Stéphane Garcia à Mme Hélène Cinési

Mme Claude Blaho-Poncé à M. Patrick Javourey

M. Laurent Dô à Mme Claudine Soulairac

-----  
*Rapporteur : Mme C. Klein*

Par délibération du 6 juillet 2022, le conseil municipal a voté le règlement d'attribution des aides de la commune dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU) dont la convention a été signée le 12 avril 2022.

Après instruction des dossiers présentés en commissions du Département de l'Hérault (déléataire des aides ANAH) le 02 avril 2024, le projet suivant est éligible à l'attribution de la participation communale :

- le propriétaire du logement sis au 3 rue des Calquières à Clermont l'Hérault (Dossier n° 2024-OPAH-CAP-015) - Travaux d'économie d'énergie (1 logement).

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de décider l'attribution au propriétaire du logement sis au 3 rue des Calquières à Clermont l'Hérault (Dossier n° 2024-OPAH-CAP-015) une subvention de 940 euros,
- d'autoriser M. le Maire à engager toute démarche et à signer tout document ou acte se rapportant à l'objet de la délibération.

Ce dossier a été présenté devant la commission Environnement et aménagement de l'espace réunie le 15 mai 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer au propriétaire du logement sis au 3 rue des Calquières à Clermont l'Hérault (Dossier n° 2024-OPAH-CAP-015) une subvention de 940 euros,

AUTORISE M. le Maire à engager toute démarche et à signer tout document ou acte se rapportant à l'objet de la délibération.

Secrétaire de séance,



Louise JABER

Maire et président de séance,



Gérard BESSIERE